

**Avenant n°1**  
**à l'accord relatif à la Diversité et**  
**l'Égalité des Chances au sein de la**  
**Société Alstom Transport S.A.**  
**en date du 27 mars 2013**

Entre :

La société ALSTOM Transport S.A, représentée par Marie-Claude LHERITIER-ROLLET, Directrice des Relations Sociales - France, dont le siège social est situé à Saint-Ouen (93482) 48 rue Albert Dhalenne,

D'une part,

Et les organisations syndicales soussignées,

D'autre part,

Il est convenu le présent avenant :

Article 1 :

L'ensemble des dispositions de l'accord relatif à la Diversité et l'Egalité des Chances applicable pour une durée déterminée de 3 ans arrivant à son terme le 26 mars 2016 est reconduit pour une nouvelle période à durée déterminée qui expirera le 30 septembre 2016.

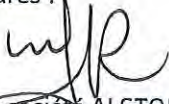
A cette date le présent avenant cessera de produire tout effet.

Article 2 :

Le présent avenant entrera en vigueur le jour suivant les formalités de dépôt prévues aux articles L2231-6 et D2231-2 et suivants du Code du Travail. Il a été établi en un nombre suffisant d'exemplaires pour remise à chacune des parties, dépôt à la DIRECCTE de Bobigny (une version papier et une version sur support électronique) ainsi qu'au secrétariat- greffe du Conseil des Prud'hommes de Bobigny.

Fait à Saint Ouen le 23 mars 2016

Signatures :



Pour la société ALSTOM TRANSPORT S.A.  
Marie Claude LHERITIER-ROLLET  
Directrice des Relations Sociales France

<b>Pour la CFDT</b> Monsieur Patrick MAILLOT	 <b>Pour la CGT</b> Monsieur Christian GARNIER
 <b>Pour la CFE-CGC</b> Monsieur Claude MANDART	<b>Pour FO</b> Monsieur Philippe PILLOT